

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 38/001/2008
3 décembre 2008

Taiwan. La police ne doit pas recourir à une force excessive lors des prochaines manifestations

Amnesty International exhorte les forces de police de Taiwan à se conformer aux directives internationales sur le recours à la force et les opérations de contrôle des foules lors des manifestations étudiantes qui doivent avoir lieu dimanche 7 décembre 2008.

En outre, l'organisation apporte son appui à ceux qui demandent que le Conseil (*Yuan*) de contrôle, organisme d'État investi par la Constitution taiwanaise d'un pouvoir de surveillance sur l'exécutif, mène une enquête indépendante sur les allégations de recours excessif à la force par la police durant les manifestations de novembre.

Le mouvement étudiant des « Fraises sauvages » organise depuis le 6 novembre des sit-in pour protester contre le recours excessif à la force dont auraient fait preuve les policiers lors de la visite à Taiwan de Chen Yunlin, président de l'Association pour les relations à travers le détroit de Taiwan (ARATS), basée en Chine. Des groupes de la société civile taiwanaise enquêtent sur des allégations selon lesquelles les forces de police ont causé des blessures à la tête et des fractures aux doigts de plusieurs manifestants.

Selon des informations divulguées par la police le 8 novembre, quelque 10 000 policiers avaient été déployés en prévision de la visite de Chen Yunlin : 149 policiers et entre 200 et 300 personnes ont été blessés, tandis que 18 manifestants étaient arrêtés.

Les groupes de la société civile taiwanaise affirment que la police a appliqué la Loi sur les rassemblements et manifestations de manière arbitraire en vue de museler la dissidence. Selon le porte-parole du mouvement étudiant, les étudiants ne demanderont pas l'autorisation de la police, comme l'exige la loi, mais se contenteront d'« informer » les autorités chargées du maintien de l'ordre de leurs projets, conformément aux modifications législatives qu'ils préconisent.

Le mouvement des « Fraises sauvages » organise une manifestation dimanche 7 décembre pour dénoncer le manque de détermination du gouvernement à modifier la Loi sur les rassemblements et manifestations.

Amnesty International estime que le Conseil (*Yuan*) de contrôle doit s'intéresser aux graves préoccupations soulevées par la société civile à Taiwan. Le gouvernement doit cesser de se servir de cette Loi pour battre en brèche la liberté de réunion et doit autoriser ses citoyens à manifester de manière pacifique. Par ailleurs, l'organisation a demandé aux autorités judiciaires et policières de Taiwan de veiller à enquêter dans les meilleurs délais, de manière transparente et équitable, conformément aux normes internationales, sur toutes les accusations portées contre des manifestants qui se seraient livrés à des actes de violence.

Complément d'information

Du 3 au 7 novembre 2008, Chen Yunlin, président de l'Association pour les relations à travers le détroit de Taiwan (ARATS), a conduit une délégation de 60 membres de la République populaire de Chine afin de visiter Taiwan et de rencontrer le président Ma Ying-jeou.

La police a barré la route à des manifestants qui installaient des drapeaux taiwanais et tibétains et des slogans hostiles à la Chine le long de l'itinéraire suivi par la délégation. Elle en a confisqué et endommagé un certain nombre. La police a également fait fermer un magasin proche de l'hôtel où Chen Yunlin dînait avec Lien Chan, président honoraire du *Kuomintang* (KMT), parce qu'il diffusait fortement un morceau tiré d'un album intitulé *Chansons de Taiwan*.

Par ailleurs, d'autres informations ont fait état de détentions arbitraires et de brutalités policières, dont certaines, selon la police, répondaient à la violence des manifestants.

Au lendemain de cette visite, des centaines d'étudiants ont organisé des sit-in à travers Taiwan pour protester contre la conduite de la police lors des manifestations et exiger que la Loi sur les rassemblements et manifestations soit modifiée, les autorités l'ayant utilisée de manière abusive pour empêcher ces rassemblements.

Le 6 novembre, les étudiants ont commencé leur sit-in devant les bureaux du Conseil (*Yuan*) exécutif, d'où la police les a finalement délogés pour rassemblement illégal. Ils l'ont poursuivi devant le National Taiwan Democracy Memorial Hall et ont manifesté chaque jour pour réclamer la modification immédiate de la Loi sur les rassemblements et manifestations, des excuses du président et du chef du gouvernement, ainsi que la démission des chefs de la police et de la sécurité nationale.

Le 18 novembre, la police de Taipei a divulgué une liste de 66 « *fauteurs de trouble* », qui auraient lancé des bombes lacrymogènes et des pierres sur les policiers, et craché sur le maire de Taichung. Selon certaines informations, la police a fait pression sur des journalistes et leurs supérieurs pour qu'ils lui remettent des cassettes vidéo afin d'identifier les suspects qui auraient pris part aux violences.

FIN

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au Royaume-Uni, au +44 20 7413 5566.
Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.